

Les cinq idées clés du rapport

La Loi de finances pour 2010, supprimant la taxe professionnelle, a prévu une clause de revoyure. Afin d'éclairer ses travaux préparatoires, la Commission des finances du Sénat a confié à l'Institut Thomas More et l'agence Public Evaluation System la réalisation d'une étude comparative des mécanismes de péréquation mis en oeuvre à l'étranger.

Sur la base de critères tels que le volume des dépenses publiques réalisées par les collectivités locales, la part des dotations dans les ressources des collectivités, et l'effort budgétaire consacré aux mécanismes de péréquation, l'étude a porté sur un choix de onze pays membres de l'OCDE, tous caractérisés par des degrés avancés de décentralisation.

Cinq idées se distinguent à l'issue des travaux :

- ✓ Le champ lexical de la péréquation recoupe des réalités diverses, tant sur les critères d'éligibilité (charges, ressources, population, recettes fiscales) et les modalités de prélèvement (fiscalité partagée, écrêtement des recettes), que sur les objectifs poursuivis (égalisation des capacités locales, compensation du coût des compétences transférées).
- ✓ Le recours à la péréquation s'est imposé aussi bien dans les Etats unitaires que dans les autres. Pour autant il ne s'est pas accompagné d'une dé-territorialisation des ressources, ce qui encourage de fait les collectivités à favoriser l'attractivité de leurs territoires.
- ✓ Les tensions économiques invitent à abandonner la référence à un coût historique de délivrance d'un service au profit d'un coût actuel standardisé de délivrance d'un même service, tempéré de critères objectifs.
- ✓ L'égal accès aux services publics se manifeste souvent par la sélection des services à disposition du public ; les offres les plus généreuses dépendent d'une pression fiscale locale accrue, permettant au citoyen d'évaluer le niveau d'imposition auquel il est soumis.
- ✓ Les caractères clivant et discriminant des mécanismes horizontaux de péréquation tendent à être corrigés par des mécanismes verticaux.

A la suite d'études documentaires, de déplacements et d'entretiens, un rapport, ses annexes, et un document de présentation projeté ont été produits.